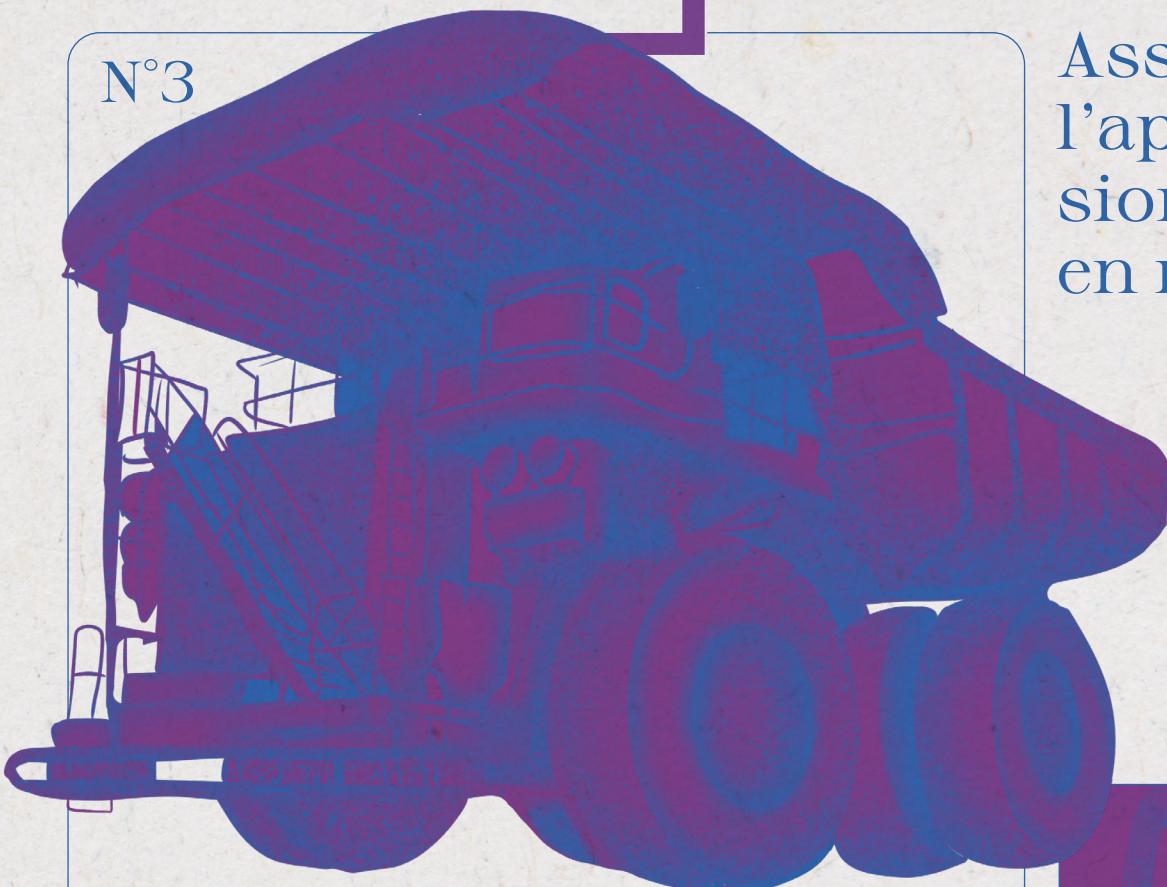


CAP Magazine

N°3



Assurer
l'approvi-
sionnement
en minerais

Minerais

« Assurer » l'approvisionnement en Europe	5
Se prémunir des « risques géopolitiques »	7
La sécurisation militaire de l'approvisionnement en ressources stratégiques	10
L'armée, pour défendre notre territoire ou protéger nos intérêts ?	12

Les « terres rares »	3
Exemples de la grande dépendance européenne aux minerais critiques	8
La Chine va-t-elle faire la pluie et le beau temps ?	9



« Afin de réduire le risque croissant de ruptures de l'approvisionnement de l'Union [...], la Commission et les États membres devraient renforcer les capacités aux différentes étapes de la chaîne de valeur des matières premières stratégiques »

Nous l'avons vu dans les numéros précédents : les minéraux comme le lithium, le cobalt ou le nickel jouent un rôle central dans la transition énergétique et pour le capitalisme numérique. Ils sont désormais indispensables au fonctionnement de notre économie. Ils sont devenus des minéraux << critiques >>.

Le caractère critique d'un minéral est déterminé par son importance économique, son caractère irremplaçable (ou très difficilement remplaçable) et le risque élevé de pénurie qu'il présente au niveau mondial. Outre le cobalt, le lithium ou le nickel, citons notamment également les << terres rares >> (un ensemble de 9 mine-



rais différents) comme minéraux << critiques >>. Ils sont en effet indispensables pour la production de batteries pour véhicules électriques, de smartphones, d'éoliennes ou de panneaux solaires. L'Union européenne identifie en tout 34 métaux << critiques >>. A l'intérieur de cette liste de minéraux << critiques >>, l'Union Européenne classe également 16 métaux comme << stratégiques >>, pour qualifier ces minéraux qui revêt une importance centrale tant pour la compétitivité économique que la sécurité nationale. Ces métaux sont stratégiques en raison de leur rôle indispensable dans des secteurs comme la défense, l'aéronautique, ou encore l'industrie spatiale. Le titane ou le tungstène en sont deux exemples.

La sécurisation des approvisionnements en métaux critiques est un enjeu industriel, mais aussi un moteur de la puissance géopolitique, comme nous le verrons plus loin. Problème : l'Europe dépend largement de l'étranger pour se les procurer. Parfois d'un ou de deux pays seulement.

Ce problème est d'autant plus aigu que la demande pour ces matériaux va exploser dans les prochaines années, à la faveur de la transition environnementale et numérique en cours. La Commission européenne estime¹ ainsi que la demande européenne en lithium devrait être multipliée par 12 d'ici à 2030 ; et en terres rares, par cinq à six. Le rapport 2021 de l'Agence Internationale de l'Énergie confirme cette tendance et souligne que si les Etats veulent respecter les objectifs de

1. << Règlement (UE) 2024/1252 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre visant à garantir un approvisionnement sûr et durable en matières premières critiques et modifiant les règlements (UE) no 168/2013, (UE) 2018/858, (UE)

2018/1724 et (UE) 2019/1020 >>, https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202401252

Liste de minéraux critiques de l'UE

Matières premières critiques marquées d'une couleur

Métaux alcalins	Gaz rare	Non-métal
Métaux de transition	Métalloïde	Métaux

* Matières premières stratégiques

Métaux alcalino-terreux	Actinide
Lanthanide	Halogènes

- (2) Hélium - He
- (3) Lithium - Li
- (4) Béryllium - Be
- (5) Bore - B
- (6) Carbone - C
- (9) Fluor - F
- (12) Magnésium - Mg
- (13) Aluminium - Al
- (14) Silicium - Si
- (15) Phosphore - P
- (21) Scandium - Sc
- (22) Tifane - Ti
- (23) Vanadium - V
- (25) Manganèse - Mn
- (27) Cobalt - Co

- (28) Nickel - Ni
- (29) Cuivre - Cu
- (31) Gallium - Ga
- (32) Germanium - Ge
- (33) Arsenic - As
- (38) Strontium - Sr
- (41) Niobium - Nb
- (44) Ruthénium - Ru
- (45) Rhodium - Rh
- (46) Palladium - Pd
- (51) Antimoine - Sb
- (56) Baryum - Ba
- (58) Cérium - Ce
- (59) Praséodyme - Pr
- (60) Néodyme - Nd

- (62) Samarium - Sm
- (64) Gadolinium - Gd
- (65) Terbium - Tb
- (66) Dysprosium - Dy
- (69) Thulium - Tm
- (70) Ytterbium - Yb
- (72) Hafnium - Hf
- (73) Tantale - Ta
- (74) Tungstène - W
- (76) Osmium - Os
- (77) Iridium - Ir
- (78) Platine - Pt
- (83) Bismuth - Bi

l'Accord de Paris et limiter le réchauffement planétaire à 2°C, il faudrait à l'horizon 2040 produire et consommer 42 fois plus de lithium qu'aujourd'hui. Cette multiplication par 42 concerne également d'autres métaux essentiels aux batteries, comme le cobalt et le graphite. Le CNRS rappelle² de son côté que la consommation de cuivre (métal critique indispensable à la transition énergétique, notamment. Voir CAP 1) dans les 30 prochaines années devrait équivaloir à la consommation mondiale totale des 70 000 années précédentes.

L'approvisionnement stable en ces ressources est donc vital pour maintenir les niveaux économiques des différents pays, assurer la croissance et atteindre les objectifs de transition énergétique auxquels les Etats de la planète se sont engagés.

Les « terres rares »



Les terres rares (appellation recouvrant un ensemble de 17 métaux et éléments chimiques qui, contrairement à ce que leur nom semble indiquer, sont présents dans beaucoup de parties du monde) sont essentielles dans la fabrication des éoliennes et des batteries de voitures électriques, en plus d'avoir des applications dans le domaine militaire (notamment dans la construction de sous-marins et d'avions de chasse)³. Depuis lors, ces minéraux critiques sont devenus bien plus importants dans le contexte de la transition écologique et risquent de le devenir de plus

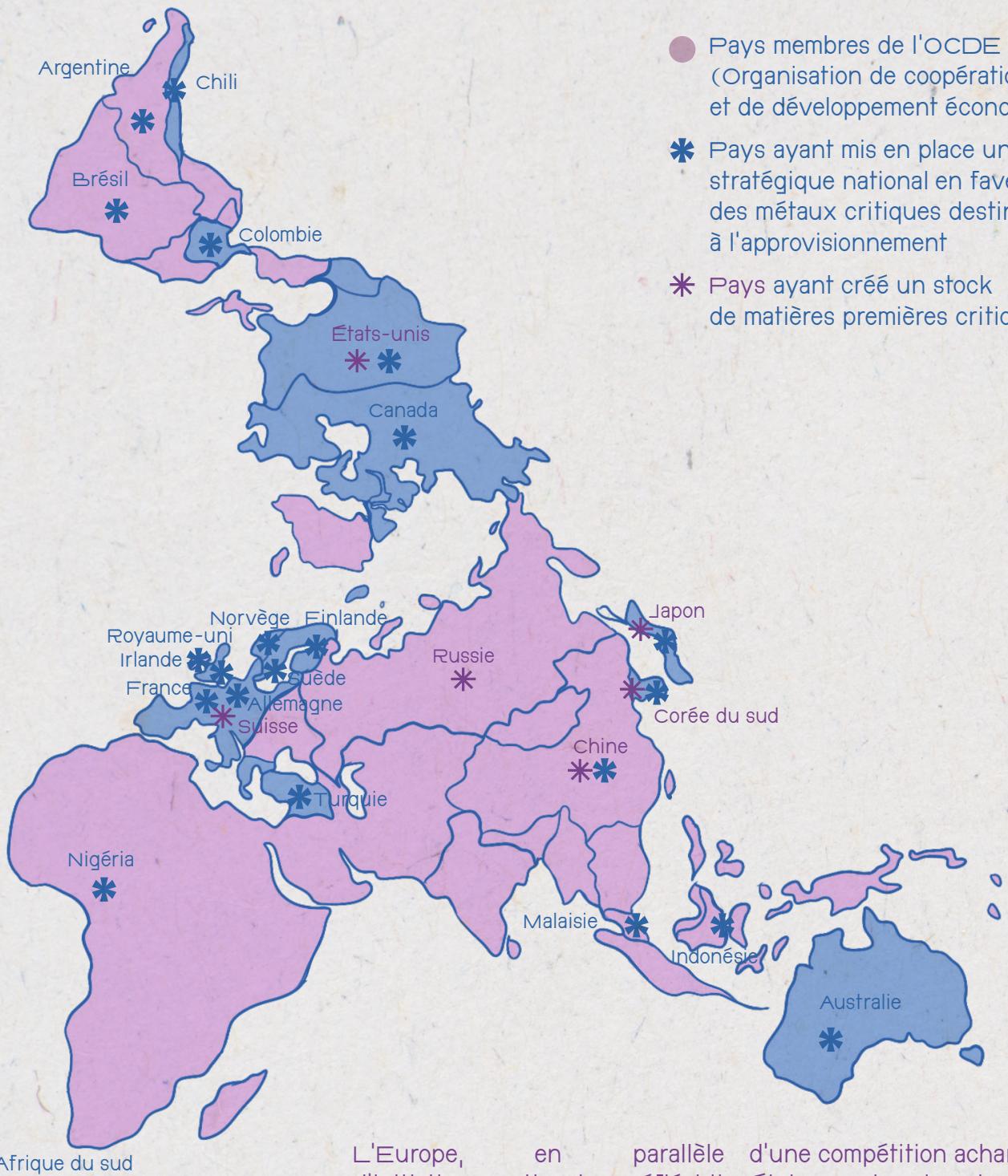
en plus durant les années à venir. L'Agence internationale de l'énergie prévoit en effet que la demande de minéraux (les terres rares mais pas seulement) de 2040 soit entre 2 et 6 fois plus importante que celle de 2020⁴. Dès lors et en raison de cette demande croissante, toute perturbation dans la chaîne d'approvisionnement relative à ces minéraux peut avoir de graves conséquences sur les économies des Etats touchés.

2. <https://ecoinfo.cnrs.fr/2014/09/03/2-lenergie-des-métaux/>

3. Seaman, J. (2023) . Minéraux critiques: une diversification problématique. Politique étrangère, Hiver(4), 67-79. <https://doi.org/10.3917/pe.234.0067>

4. Seaman, J. (2023) . Minéraux critiques: une diversification problématique. Politique étrangère, Hiver(4), 67-79. <https://doi.org/10.3917/pe.234.0067>

Les pays occidentaux, dépendants de ces ressources, cherchent à sécuriser leur approvisionnement



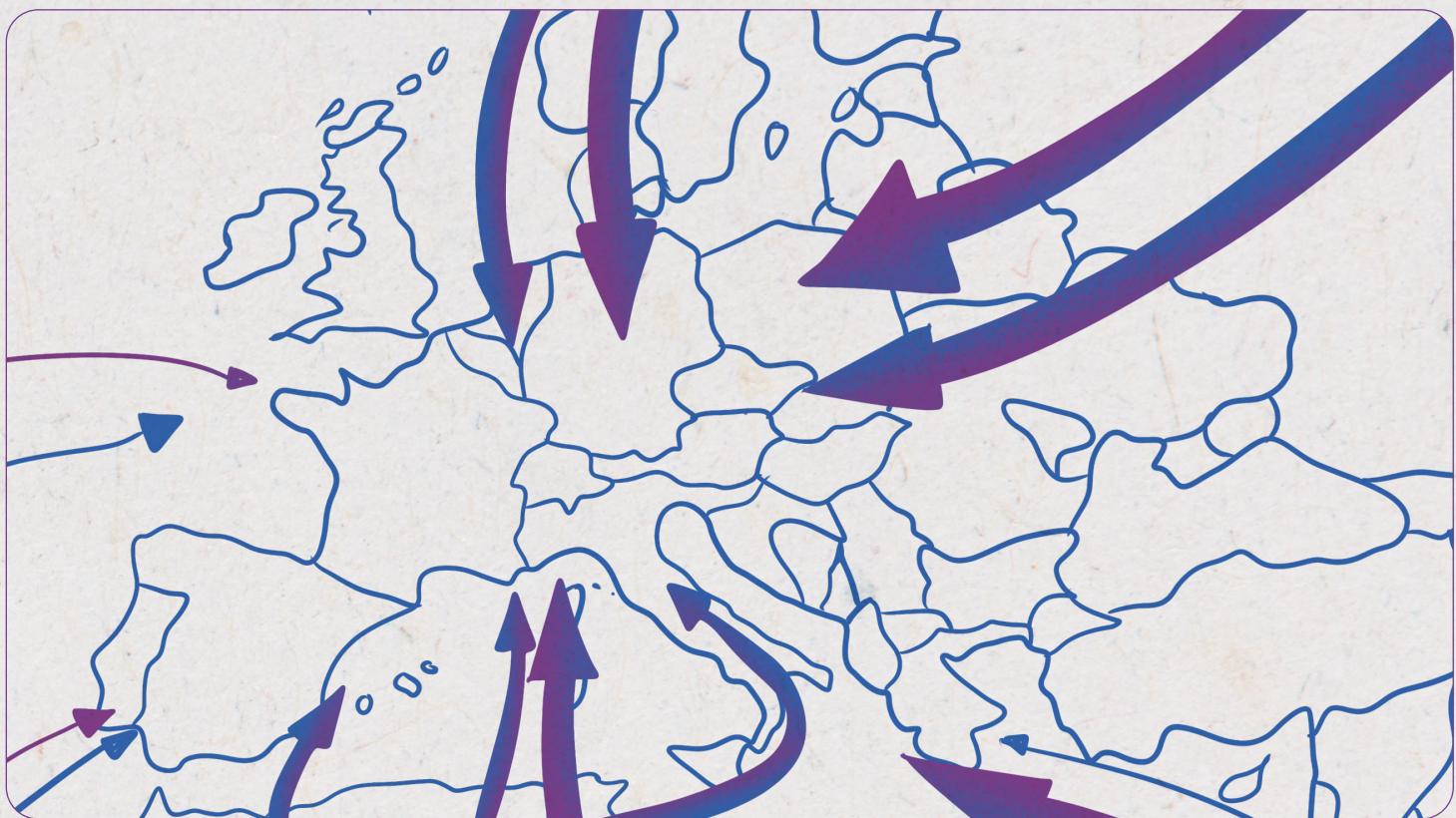
Infographie Le Monde
Sources : USGS 2024 ; S&P Global; IEA; OSFME; « Les stocks stratégiques de métaux critiques », Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques, 2023; Le Monde

L'Europe, en parallèle d'initiatives nationales, refléchit donc particulièrement au développement d'une nouvelle diplomatie autour des matières premières nécessaires aux technologies bas carbone (cuivre, cobalt, lithium, terres rares, ect.). Cette diplomatie semble être nécessaire puisque les matières premières minérales deviendront d'ici peu les vecteurs

d'une compétition acharnée entre États. Les besoins structurels en matériaux pour la transition bas carbone impliquent l'affirmation d'une géopolitique des métaux, ajoutant une couche de complexité supplémentaire à une géopolitique des énergies fossiles déjà si déstabilisatrices⁵.

⁵. Emmanuel Hache, « Energie: La guerre en Ukraine rebat les cartes de la géopolitique de l'énergie », L'Année stratégique, 2022.

« Assurer » l'approvisionnement en Europe



En avril 2024, la Commission européenne a donc présenté son règlement visant à « garantir un approvisionnement sûr et durable en matières premières ». Il s'agit tout d'abord de développer, pour les 16 matières premières « stratégiques », des capacités de production à l'intérieur des frontières européennes sur toute la chaîne de production (de l'extraction au recyclage, en passant par le raffinage). La Commission européenne voudrait donc que d'ici 2030, l'Europe assure au moins 10 % de ses besoins via ses propres mines, qu'au moins 40 % de ces matériaux critiques soient raffinés en Europe et que 15 % des minerais consommés en Europe proviennent de filières de recyclage (rappelons-nous, à ce sujet, que certains minerais ne sont pas recyclables et que le recyclage présente d'autres

problématiques, comme présenté dans le CAP 1). Aujourd'hui, seuls 3 % des minerais consommés en Europe proviennent de l'intérieur des frontières. Le pari de la Commission est donc loin d'être gagné vu la lenteur du développement des capacités minières.

« l'Europe ne pourra jamais être autonome »

On le voit, notamment vues les caractéristiques de son sous-sol, l'Europe ne pourra cependant jamais être autonome. Selon certaines estimations, elle pourrait assurer 30 à 40 % de ses besoins de certains minerais. Pas plus. Et dans un horizon temporel incertain. Il faudra donc continuer à acheter à des pays tiers.

La sécurisation des approvisionnements se concentre donc essentiellement sur un autre objectif : la diversification. C'est-à-dire faire en sorte que les minerais proviennent d'un maximum d'Etats différents. Nous l'avons pourtant vu dans les CAP magazines précédents : tous les minerais critiques sont extrêmement concentrés sur la surface du globe dans une poignée de pays, rendant cet objectif de diversification finalement assez illusoire. Et effectivement, les objectifs que l'UE se fixe n'envisagent qu'une diversification très limitée : d'ici 2030, aucun pays tiers ne pourra assurer plus de 65 % de la consommation européenne de chaque minéral critique.

6. Voir https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/stronger-europe-world/global-gateway_fr

7. « Règlement (UE) 2024/1252 du Parlement européen et du Conseil du 11 avril 2024 établissant un cadre visant à garantir un approvisionnement sûr et durable en matières premières critiques et

modifiant les règlements (UE) no 168/2013, (UE) 2018/858, (UE) 2018/1724 et (UE) 2019/1020 », https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202401252, p. 15

8. Ibid, p. 3



«d'ici 2030,
aucun pays
tiers ne pourra
assurer plus
de 65 % de la
consommation
européenne de
chaque mineraï
critique»

L'Europe entend donc se mettre à la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement et se << tisser un réseau de pays fournisseurs >> qu'elle présente comme << fiables >> : << L'Union devrait chercher à nouer des

partenariats bénéfiques avec les marchés émergents et les économies en développement, conformément à sa stratégie <<Global Gateway>>⁶, qui contribue à la diversification de sa chaîne d'approvisionnement en matières premières tout en apportant une valeur ajoutée à la production dans ces pays >>⁷. Pour ce faire, l'Union européenne mise avant tout sur les mêmes recettes que celles qu'elle a éprouvées ces dernières années (et rappelées dans le CAP

2) : << les pays avec lesquels l'Union a noué un partenariat stratégique, un accord de libre-échange ou d'autres formes de coopération couvrant les matières premières [seront développés], étant donné qu'ils offrent de plus grandes assurances

quant aux risques de ruptures d'approvisionnement >>⁸. Quatre << accords stratégiques >> avec des pays riches en matières premières ont déjà été signés : Canada, Ukraine, Kazakhstan et Namibie. Un autre accord est en préparation avec la République démocratique du Congo. Dans le cadre de la stratégie européenne << Global gateway >>, l'Union européenne annonce des investissements à hauteur de 700 milliards dans le monde entre 2023 et 2027.

Se prémunir des « risques géopolitiques »

De manière générale, l'Union européenne veut, au travers de son règlement, << se prémunir contre les risques géopolitiques >> qu'elle présente comme << croissants >> d'une rupture de l'approvisionnement en minerais critiques et stratégiques. Or, même si son sous-sol n'est probablement de toute façon pas assez riche pour soutenir la consommation intérieure et la croissance économique, l'Union européenne a dès le départ soutenu les activités minières à l'extérieur de ses frontières, probablement aussi à cause des impacts sanitaires et environnementaux colossaux occasionnés par l'extractivisme. La stratégie s'appuyait (et s'appuie toujours comme on l'a vu plus haut) sur les accords de libre-échange et les << partenariats >> économiques, sur fond de libéralisation des économies des

pays riches en matières premières à la faveur des politiques du FMI et de la Banque mondiale (voir CAP magazine 2).

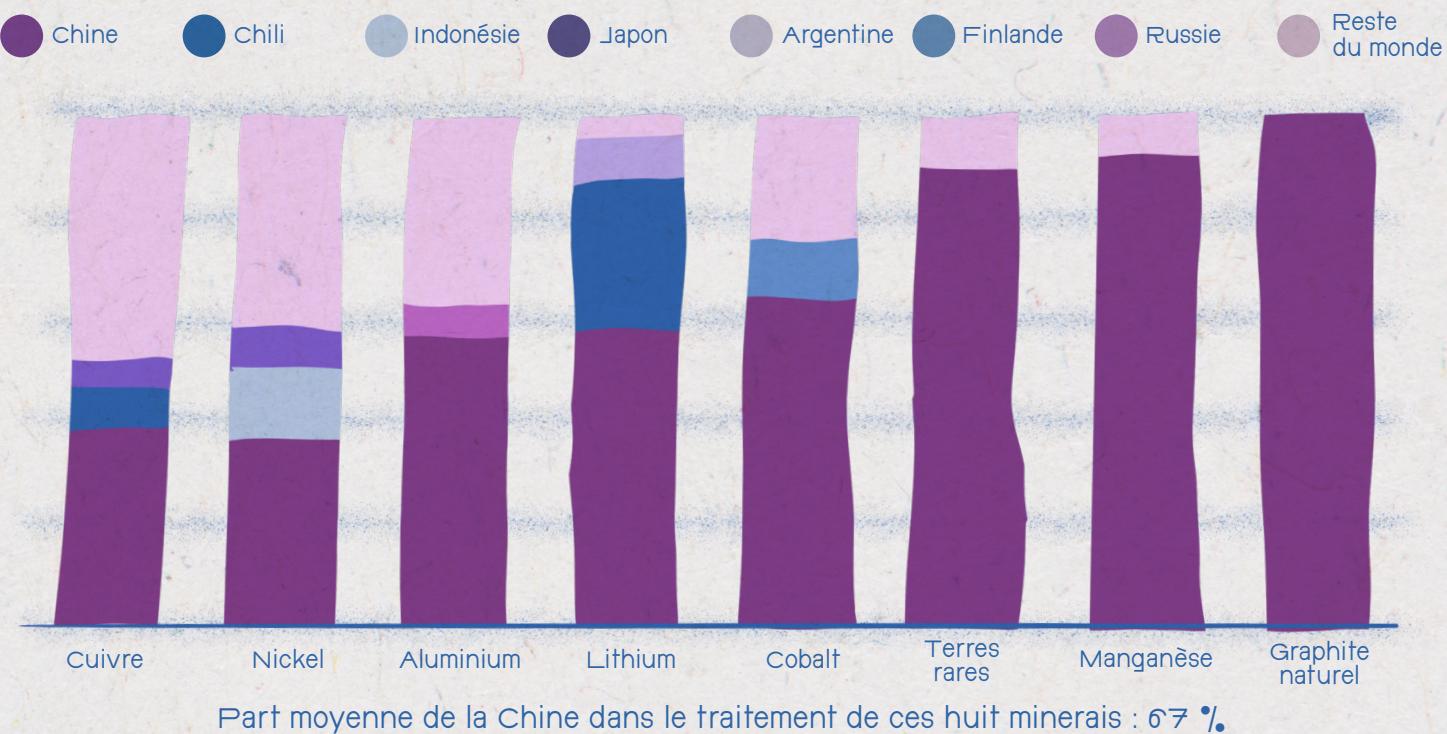
« La Chine [...] a désormais acquis une position quasi monopolistique sur de nombreux métaux »

La stratégie de la Chine a été toute différente, comme nous l'avons présenté dans le numéro précédent. Ainsi, pour rappel, au lieu de demander un abandon de souveraineté sur des politiques économiques comme le fait la Banque Mondiale (et qui profite

notamment aux pays européens), la Chine négocie des abandons de souveraineté sur des zones stratégiques, dont elle prend le contrôle. C'est de cette manière qu'elle a pu obtenir la possession de nombreux ports et points d'échanges au-delà de ses frontières, ainsi que des droits d'exploitations minières pour ses entreprises (pour rappel par exemple : 15 des 19 mines productrices de cobalt en RDC sont détenues ou financées par des entreprises chinoises). On le voit aujourd'hui : la Chine s'impose comme un acteur incontournable des échanges en minerais critiques et a désormais acquis une position quasi monopolistique sur de nombreux métaux (que ce soit pour l'extraction mais surtout pour le raffinage et la transformation).

Le quasi-monopole de la Chine sur les minerais critiques

Principaux pays selon la part dans le traitement mondial des minerais critiques sélectionnés en 2023 (en %)



Source: <https://fr.statista.com/infographie>

Il n'est donc pas étonnant de voir que la Chine est de plus en plus présentée comme une menace par les Etats d'Europe et d'Amérique du Nord. A ce sujet, les discussions à l'intérieur de l'OTAN (l'Alliance militaire qui regroupe la plupart des pays euro-atlantiques, et sur laquelle repose l'essentiel des politiques de sécurité et de défense de la Belgique) pour identifier officiellement la Chine comme une menace datent de 2022. Cette année-là, l'OTAN se dote d'un nouveau <>concept stratégique >> à Madrid. Ce <>concept stratégique >> est un document central, essentiel, émis périodiquement par l'alliance (le dernier datait de 2010 et avait été entériné à Lisbonne). Il décrit <>la nature et l'objectif immuable de l'OTAN ainsi que ses tâches de sécurité fondamentales>>⁹. C'est donc sur la base de ce concept stratégique que l'OTAN identifie les menaces et développent des politiques pour y répondre.

D'après le document de 2010, <>la zone euro-atlantique [était] en paix >>¹⁰. Le concept stratégique de Lisbonne était centré sur la projection de puissance de l'OTAN à l'étranger. La Russie y était mentionnée 12 fois sur un document de 42 pages. La Chine n'apparaissait nulle part.

En 2022, le concept stratégique souligne que <>la zone euro-atlantique n'est [plus] en paix >>¹¹. Le document se concentre sur <>la menace existentielle >> subie par les membres de l'OTAN et le <>défi systémique >> qu'ils ont à affronter. Le concept stratégique insiste sur la nécessité d'une <>affirmation de la présence internationale >> axée sur <>les intérêts >>, dans la compétition avec les <>compétiteurs stratégiques >> (une autre nouvelle notion inaugurée par le concept stratégique de Madrid). La Russie est identifiée 13 fois sur un document qui fait seulement 12

pages. La Chine, 7 fois. 5 phrases supplémentaires concernent les <>compétiteurs stratégiques >>, qui <>tentent d'abuser de l'ouverture et de l'interconnexion de nos pays ainsi que de la transformation numérique qui s'y opère >>. Au premier rang de ces <>compétiteurs stratégiques >>, la Chine, qui <>affiche des ambitions et mène des politiques coercitives qui sont contraires à nos intérêts, à notre sécurité et à nos valeurs [et qui] a recourt à une large panoplie d'outils politiques, économiques et militaires pour renforcer sa présence dans le monde et projeter sa puissance >>.

Exemples de la grande dépendance européenne aux minéraux critiques :

- 97 % du magnésium provient de Chine.
- 63 % du cobalt mondial, utilisé dans les batteries, est extrait en République démocratique du Congo. 15 des 19 mines productrices de cobalt en RDC en 2022 étaient détenues ou financées par des entreprises chinoises
- 100 % des terres rares utilisées pour les aimants permanents des éoliennes sont raffinées en Chine.
- 98 % de l'approvisionnement de l'UE en borate (autre minéral critique, nécessaire notamment pour les turbines des éoliennes ou pour les panneaux photovoltaïques) est assuré par la Turquie.

9. Dossier sur les concepts stratégiques de l'OTAN (2021) : https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_56626.htm

10. Concept stratégique de l'OTAN de 2010: <>Engagement actif, défense moderne >>, https://www.nato.int/cps/fr/natohq/topics_82705.htm

11. Concept stratégique de l'OTAN 2022, https://www.nato.int/nato_static_fl2014/assets/pdf/2022/6/pdf/290622-strategic-concept-fr.pdf

La Chine va-t-elle faire la pluie et le beau temps ?



La Chine dispose de larges stocks de plusieurs minéraux critiques et stratégiques sur son territoire. En plus de cela, ce pays mène depuis plusieurs années une politique d'investissements massifs dans l'extraction minière en interne et à travers le globe. Entre 2005 et 2021, ses investissements dans ce secteur à l'étranger ont atteint 125 milliards de dollars. Autant que ce qui a été investi par les États-Unis dans son <> plan Marshall <> pour la reconstruction de l'Europe après la Seconde Guerre mondiale.

Outre la position dominante qu'elle acquière dans l'extraction des minéraux, la Chine occupe progressivement une position dominante dans le raffinage et la valorisation des métaux.

L'industrie chinoise consomme aujourd'hui 30 % de la production mondiale de minéraux, contre 20 % pour l'ensemble de l'Europe¹².

Vu sa position hyper dominante sur le marché des métaux critiques et stratégiques, l'exportation chinoise des minéraux excédentaires est régulièrement utilisée par la Chine comme un levier de pression géopolitique. Récemment par exemple, en aout 2023, le pays a limité les exportations de gallium et de germanium (politique qu'elle a répété fin de l'année 2024). En octobre, celles de graphite. Et en décembre, les technologies d'extraction et de séparation des terres rares. Ces mesures ont été prises par la Chine en réaction à des restrictions imposées par

les États-Unis sur la production chinoise, notamment sur les puces électroniques. Ce blocage a provoqué une flambée importante des prix (près de 1 400 % pour certaines terres rares, aidées par une forte spéculation sur les marchés boursiers). Nous reviendrons sur ce conflit dans le 4e numéro de ces CAP magazines.

Ces crises géopolitiques, qui se répètent à un rythme de plus en plus soutenu, illustrent la fragilité des chaînes d'approvisionnement en métaux critiques et stratégiques et expliquent l'importance des politiques de sécurisation par les États dépendants. Pourtant, le constat d'un avantage très important de la Chine dans ce secteur est évident.

12. <https://www.finethique.fr/post/m%C3%A9taux-critiques-et-strat%C3%A9giques-%C3%A9tat-des-lieux-sur-les-diff%C3%A9rents-risques-et-besoins-dans-le-cont>

La sécurisation militaire de l'approvisionnement en ressources stratégiques



L'OTAN est une alliance militaire. C'est avec cette perspective militaire qu'elle identifie les menaces et les enjeux qui pèsent, de son point de vue, sur elle et ses pays membres. C'est sur la base de cette perspective militaire qu'elle envisage les réponses à apporter. Ainsi, quand l'OTAN souligne que la << compétition stratégique internationale >> est une menace pour les membres de l'alliance, elle entend y répondre avec des moyens militaires.

La sécurisation de l'approvisionnement en ressources stratégiques constitue en effet un enjeu central pour l'OTAN. Cet enjeu est identifié dans les travaux préparatoires du concept stratégique de 2010 où il est signalé pour la première fois : << l'OTAN a tout intérêt à protéger

« en pointant des ressources si convoitées comme menace à la sécurité de l'alliance, l'OTAN et ses Etats membres augmentent le risque de confrontations avec d'autres Etats»

les axes vitaux qui alimentent les sociétés modernes >>. Depuis lors, il est rappelé dans de

nombreux documents officiels de l'OTAN. Ainsi, à titre d'exemple : << La présence militaire mondiale des alliés de l'OTAN est en partie destinée à assurer le maintien de l'approvisionnement en pétrole et en autres matières premières vitales à destination de leur territoire et de leurs partenaires commerciaux. [...] Elle a un rôle particulier à jouer dans la défense des "goulots d'étranglement", au niveau desquels l'approvisionnement [...] peut être facilement interrompu à la suite d'une action militaire hostile, de raids de terroristes ou de pirates >>¹³.

La sécurisation de l'approvisionnement énergétique comme << menace >> à la sécurité des membres est donc officiellement identifiée dans

¹³. Rapport de la Commission Parlementaire de l'Assemblée Parlementaire de l'OTAN << La sécurité énergétique >>, 2018

l'article 41 de la déclaration finale du sommet de Lisbonne selon lequel << la stabilité et la fiabilité des approvisionnements énergétiques, la diversification des itinéraires d'acheminement, des fournisseurs et des ressources énergétiques, et l'interconnexion des réseaux énergétiques demeurent d'une importance capitale >>.

Cette sécurisation énergétique répond à un intérêt géopolitique et n'est pas un objectif de paix et de démocratie. Il vise, comme le dit l'OTAN, à << défendre la prospérité et le mode de vie des alliés >> (voir encadré). Ainsi, l'alliance défend les intérêts et l'activité économique des alliés, contre l'activité économique d'autres pays du monde. En effet, à mesure que d'autres Etats se développent économiquement, brisant le monopole des pays de l'OCDE (voir CAP 2), la compétition pour l'accès aux ressources critiques et stratégiques, épuisables mais vitales pour l'activité économique et pour le fonctionnement actuel des sociétés humaines, devient de plus en plus marquée. Or, en pointant des ressources si convoitées comme menace à la sécurité de l'alliance, l'OTAN et ses Etats membres augmentent le risque de confrontations avec d'autres Etats.

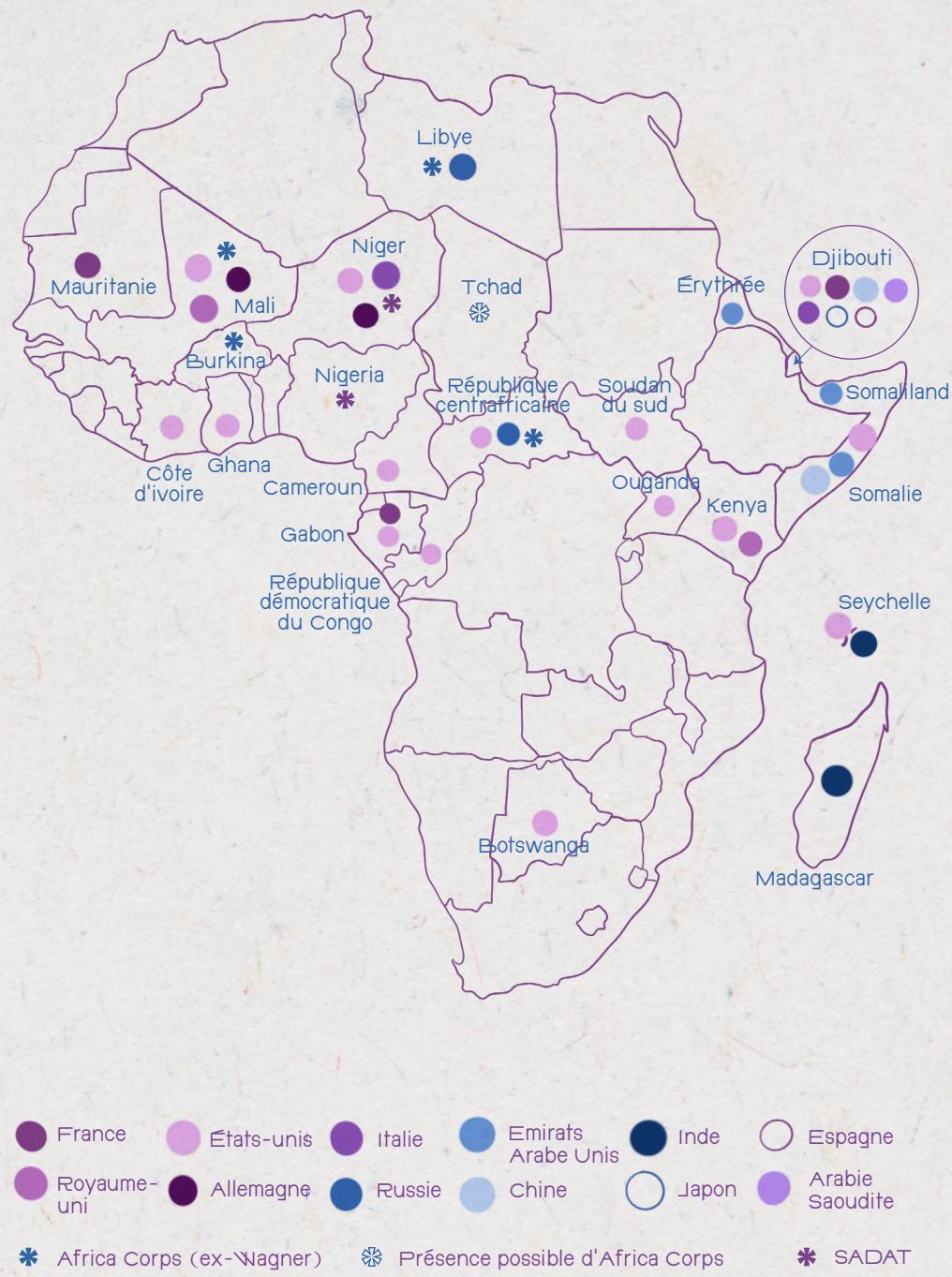
L'objectif de sécurisation des approvisionnements en ressources critiques et stratégiques (et donc la << défense de la prospérité et du mode de vie >>) se garantit donc, in fine, par une présence militaire dans les endroits de production ou de passage de ces ressources. C'est une des raisons fondamentales qui explique la multiplication des bases

militaires et la présence militaire internationale accrue (ce qu'on appelle dans le jargon stratégique, la << projection de puissance >>).

Un exemple éloquent est celui de la présence militaire internationale permanente à Djibouti et dans les Etats avoisinants le Détrroit de Bab El-Mandeb, lieu de passage obligatoire (sauf à faire

le tour de l'Afrique et augmenter considérablement les coûts et les délais) entre l'Océan Indien et les pays occidentaux.

Présence militaire & paramilitaire étrangère en Afrique



L'armée, pour défendre notre territoire ou protéger nos intérêts ?



Dwight D. Eisenhower était le Commandant militaire suprême (le SACEUR) de l'OTAN avant de devenir le 34e Président des Etats-Unis en 1954. Cette année-là, et fort de son expérience militaire passée, il soutient que « La raison d'être de nos institutions de sécurité n'est pas seulement de défendre nos biens, nos territoires ou nos droits, à l'étranger ou en mer. Ce que nos forces de sécurité protègent avant tout, c'est notre mode de vie »¹⁴. Depuis lors, comme nous l'avons vu, les textes officiels de l'OTAN parlent systématiquement de « prospérité et mode de vie ».

«Une seule mission, mais l'une des plus complexes qui soient. Protéger votre avenir»

La Belgique propose les mêmes explications pour justifier la présence de son armée à l'extérieur de ses frontières. Ainsi, dans l'onglet « À propos de la défense » sur le site de l'armée belge, on peut lire cette unique explication de la raison d'être des missions des militaires belges à

l'étranger : «<< Une seule mission, mais l'une des plus complexes qui soient. Protéger votre avenir »»¹⁵. C'est beau. Mais est-ce bien cela qui est véhiculé dans le discours médiatico-politique quand il s'agit de parler de la présence militaire belge et de l'OTAN dans le monde ? Non.

14. <https://www.nato.int/cps/fr/natohq/139339.htm>

15. Site de la Défense belge <https://www.mil.be/fr/a-propos-de-la-defense/> (consultée le 29/01/2025)

De quel << avenir >> s'agit-il ?

Les vidéos de la campagne de recrutement de l'armée belge, << Notre mission, votre futur >> sont éloquentes sur << l'avenir >> dont il question. Prenons par exemple la vidéo faite par la composante marine¹⁶ qui débute comme ceci : << Nous sommes la composante Marine. Notre mission, surveiller et protéger les voies de navigation. Ainsi, nous garantissons votre sécurité et protégeons notre prospérité 24h sur 24, 7 jours sur 7. [...] Nos navires et leurs équipages surveillent notre zone économique exclusive, aussi appelée notre 11e Province. Nous avons ainsi un impact majeur et direct sur la vie quotidienne en Belgique, car 90% des biens de consommation arrivent jusqu'à nous par la mer >>.

«Cette notion de prospérité (et donc la défense militaire de notre prospérité, contre celle des autres) se retrouve dans tous les documents stratégiques de la Belgique et de l'OTAN. Mais jamais dans le discours public»

«Il est donc probable que les prochaines années se caractérisent par un déplacement du pouvoir économique vers l'Asie pour l'équilibre du pouvoir politique et militaire, ainsi que pour les investissements directs étrangers de la Belgique»

Cette notion de prospérité (et donc la défense militaire de notre prospérité, contre celle des autres) se retrouve dans tous les documents stratégiques de la Belgique et de l'OTAN. Mais jamais dans le discours public.

En 2016 par exemple, le document stratégique central de l'armée belge soulignait le fait que : << La Belgique est un pays prospère grâce à son économie extrêmement ouverte ; elle ne peut prospérer que quand tout va bien dans le reste du monde, avec des flux mondiaux libres et sûrs pour les biens, les personnes, le capital, les services et l'information



16. Vidéo de la Défense belge, << Mission de la Composante Marine >>. <https://www.youtube.com/watch?v=Q8lihaGOTF4> (consultée le 29/01/2025)

17. << La vision stratégique pour la défense >>, juin 2016, p.17. <http://crmrlg.be/doc/20160629vision%20strat%C3%A9gique->

18. <https://dedonder.belgium.be/fr/plan-star>



>>¹⁷ En 2022, le gouvernement d'Alexander De Croo a actualisé le concept stratégique de la Belgique et a accouché d'un nouveau document appelé, le << plan STAR >>¹⁸. Le premier titre du premier chapitre de ce plan est intitulé << La stabilité et la prospérité économiques >>. Ainsi, ce document qui expose les missions essentielles des forces armées belges est introduit comme suit : << Notre développement économique et notre prospérité dépendent de notre environnement direct et de notre capacité à opérer dans un contexte prévisible. Or, l'ampleur de la crise du COVID-19 a surpris et affaibli les économies du monde entier. La Chine dépasse déjà les États-Unis comme première économie mondiale et l'Inde devrait dépasser les États-Unis en 2036. Il est donc probable

que les prochaines années se caractérisent par un déplacement du pouvoir économique vers l'Asie, avec des conséquences majeures pour l'équilibre du pouvoir politique et militaire, ainsi que pour les investissements directs étrangers de la Belgique. [...]

En outre, la montée du nationalisme dans les politiques économiques du monde entier risque d'entraver les flux de marchandises, de services, de capitaux et de personnes. L'architecture économique et commerciale ouverte et mondialisée de la Belgique rend le pays vulnérable à ces politiques. Etant donné la structure de notre économie orientée vers l'exportation, les lignes de communications maritimes (Sea Lines Of Communication -

SLOC) resteront essentielles pour le commerce mondial, puisque 80 à 90 % du commerce mondial continuera à être transporté par voie maritime. Dans ce cadre, l'insécurité maritime rendrait notre système économique encore plus vulnérable dans un avenir proche. >>

Les moyens militaires sont donc utilisés, en première intention, pour garantir notre niveau économique et notre croissance. C'est probablement à l'aune de cette défense de la << prospérité >> qu'il faut comprendre le << deux poids, deux mesures >> dans le choix des théâtres d'intervention de l'OTAN et de la Belgique dans le monde. La << paix et la sécurité >> ne se travaillent que là où nos intérêts sont en jeu.

PROSPERITY

THE FRUIT OF CO-OPERATION

EUROPEAN RECOVERY PROGRAMME

BRIAN E. DEAN

Printed in the Netherlands by Kohn & Zoon Rotterdam

CAP Magazine 0

Notre système de développement économique est conflictuel. Il génère de la compétition et des conflits. Surtout, il est basé sur une contradiction fondamentale, indépassable: il postule la croissance infinie, l'infinitude des besoins. Mais dans un fonds fini, dans lequel les ressources sont limitées et ne se renouvellent pas. La conflictualité de notre système de développement se cristallise donc autour des ressources dont toutes les sociétés ont besoin pour vivre et se développer: eau, ressources énergétiques et minérales.

Pour faire croire à la possibilité de dépasser la finitude des ressources et permettre la fuite en avant de notre système de développement, on avance constamment le fait que le progrès technologique nous permettra de nous débarrasser des contingences matérielles. Erreur de plus en plus manifestement funeste.

CAP Magazine Minérais

N°1

L'économie numérique, la << transition énergétique >> et la course aux minéraux

N°2

Des minéraux concentrés géographiquement qui suscitent l'appétit

N°3

Assurer l'approvisionnement en minéraux

N°4

Les conflits liés à l'exploitation des minéraux

CAP Magazine Énergies

N°1

Gaz, pétrole, uranium. Sur la piste de notre énergie

N°2

Les acteurs mondiaux des énergies fossiles. Qui, quoi, comment?

N°3

La sécurisation de notre consommation d'énergie. Comment rassurer notre dépendance?

N°4

Assoiffé·s d'énergies fossiles. A quel(s) prix? Des guerres pour les énergies.

CAP Magazine Eau

N°1

L'eau, c'est la vie. Cycle de l'eau et consommation dans le monde

N°2

L'indispensable et inégal accès à l'eau. Entre bien commun et ressource marchande.

N°3

L'eau, source de conflit ou de coopération?

N°4

Des guerres pour l'eau.

Rédaction :
Samuel Legros
avec l'aide de Gaylord, Cécile & Marine

Conception graphique :
Tiphannie Hotin



Rue de l'éclipse 6,
1000 Bruxelles
N° d'entreprise 0467256918
RPM Bruxelles
BE 49 0010 6244 8171

Éditrice responsable :
Giulia Contes
co-presidence@cnapd.be

02 640 52 62
info@cnapd.be
www.cnapd.be
facebook.com/CNAPD
instagram @cnapdasbl

avec le soutien
de la fédération
Wallonie-Bruxelles

